



Cession de droit au bail sur bail non renouvelé

Par **Chantounette**, le **06/07/2016** à **14:42**

Bonjour,

bail commercial 3/6/9 en tacite prolongation depuis le 13/09/2013.

En date du 27 juin 2016, mon locataire m'adresse un courrier me stipulant vouloir céder son droit au bail au profit d'une société sœur à partir du 1er septembre 2016 et parallèlement, je reçois un avis de signification par huissier en date du 1er juillet 2016 donnant congé par mon locataire au 31/12/2016.

Dois-je considérer que la cession n'intervient que pour la période du 1er septembre au 31 décembre 2016 et les lieux seront repris à l'issue?

le cessionnaire peut-il obtenir après le 1er septembre un renouvellement de bail?

Cordialement